

Equipe Observatoire de Jurisprudence

L'observatoire de jurisprudence (O.D.J.), placé sous la responsabilité du Professeur Virginie Larribau-Terneyre et de Pierre-Yves Arday, Maître de conférences.

L'O.D.J. correspond à l'activité historique du C.R.A.J. qui était à l'origine un Centre de recherche et d'analyse de la jurisprudence. Son action a ainsi été poursuivie et amplifiée, soit à titre autonome, soit en collaboration avec les autres équipes du C.R.A.J.

L'O.D.J. se singularise par une activité d'analyse de la jurisprudence grâce à un partenariat étroit et soutenu avec la Cour d'appel de Pau depuis de nombreuses années, concrétisé en novembre 2015 par une convention signée entre l'Université et la Cour d'appel.

Dans ce cadre, l'O.D.J. assure, depuis plus de vingt ans, la publication des **Cahiers de Jurisprudence d'Aquitaine et Midi-Pyrénées** ([lien](#)), en collaboration avec les Universités de Bordeaux et de Toulouse, ainsi que d'autres travaux au titre du partenariat justice du XXI^e siècle, dont la réalisation d'un référentiel annuel sur les prestations compensatoires dans le ressort de la Cour d'appel de Pau. L'équipe participe aussi depuis l'origine à la **base de données juridiques informatisées *Juris-Data***.

Par ailleurs, l'O.D.J. porte, avec l'U.D.A., un projet **G.I.P. Mission Droit et Justice** sur la médiation judiciaire. Le projet est précisément intitulé « *Réflexion sur la notion et le régime de la médiation au sein des modes amiables de résolution des différends : étude menée à partir des expériences de médiation dans le ressort des Cours d'appel d'Aquitaine, Paris et Lyon* » ([lien](#)).

L'ODJ organise, en partenariat avec la Chambre régionale des huissiers de justice, un cycle annuel de séminaires de formation à destination des huissiers, faisant intervenir des spécialistes reconnus des voies d'exécution.